

RELANCE DU LOT 3 DU MARCHÉ N°DNCMP/11/F/2017 RELATIF A LA FOURNITURE DES REACTIFS ET CONSOMMABLES POUR LE CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE « CNTS »

Date de publication : le 25/04/2017

Date d'ouverture : le 24/05/2017

1. Objet

Le Centre National de Transfusion Sanguine(CNTS) invite, par le présent appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture « des réactifs de sérologie pour le Centre National de Transfusion Sanguine « CNTS ».

2. Financement du marché

L'autorité contractante est le Centre National de Transfusion Sanguine.

Le financement provient du Budget général de l'Etat, exercice 2017, et le paiement se fera en francs Burundais.

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert pour la relance tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Le lot 3 : Réactifs de sérologie

L'ensemble des fournitures sont à livrer dans un délai maximum de 3 mois.

4. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale du CNTS Sise, Quartier ROHERO I, Avenue des Etats-Unis, building abritant le siège du CNTS, moyennant le paiement d'un montant de **Cinquante Mille Francs Burundais (50.000 Fbu)** au profit du compte n° **1101/001-04** ouvert à la Banque de République du Burundi(BRB).

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Les offres doivent être paginées, paraphées et avoir une table des matières.

6. Présentation de l'offre

Les offres doivent être présentées dans trois enveloppes dont une extérieure sans aucun signe distinctif, contenant deux autres à savoir celle, renfermant l'offre technique et celle renfermant l'offre financière.

L'enveloppe extérieure comportera l'adresse ci-après :
Centre National de Transfusion Sanguine
Direction Générale du CNTS Sise, Quartier ROHERO I, Avenue des Etats-Unis,
B.P. 3585 Bujumbura

DAO n° DNCMP/11/F/2017 pour la Fourniture des réactifs de sérologie pour le CNTS relancé. Elle devra également comporter la mention « A n'ouvrir qu'en Séance publique du 24/05/2017 ».

LANGUE ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

Les offres sous pli fermé rédigées en français seront signées et cachetées par les soumissionnaires et seront établies en cinq exemplaires dont l'original et quatre copies. L'original doit porter la mention « Original » et les copies la mention « Copies ». En cas de divergence entre l'original et les copies, seul l'original fera foi.

MODE D'EXPRESSION DES PRIX

Le montant total de l'offre sera exprimé en francs burundais, en chiffres et en lettres. En cas de discordance, le montant en lettre fera foi. Les prix indiqués sont TVA comprise. Le prix est ferme, non révisable et non actualisable. Il engage le soumissionnaire pendant toute la durée d'exécution du marché. Les prix sont exprimés en monnaie nationale (le franc burundais).

7. Garantie de soumission

Une caution de soumission de : Six millions cinq cent mille (6 500 000) de francs Burundais

Elle est prévue sous forme de garantie bancaire libellée au nom du Centre National de Transfusion Sanguine.

Cette garantie de soumission doit être libellée sous forme de garantie bancaire, lettre de crédit irrévocable émise par une banque connue. Elle restera valable pendant trente (30) jours au-delà de la validité de la soumission.

La garantie de soumission du candidat non retenu sera libérée ou lui sera retournée le plus rapidement possible et au plus tard trente (30) jours après expiration du délai de validité des offres prescrit par l'Acheteur Centre National de Transfusion Sanguine

8. Caution de bonne exécution est fixée à 5% du montant total du marché.

9. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

10 : Date limite de dépôt des offres

Les offres sous pli fermé doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 24/05/2017 à 10 heures précises, avant que le Président de la Séance ne soit déclarée l'ouverture des offres. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

11. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, ou de leurs représentants, et d'un représentant de la Direction Nationale de contrôle des Marchés Publics (DNCMP) à 10 h 30 dans la salle des réunions du CNTS.

Le procès-verbal d'ouverture doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

12. Critères de qualification

Offre technique :

1. Une preuve d'achat du dossier de cet appel d'offres portant son numéro ;
2. Une garantie de soumission délivrée par une banque agréée établie suivant le modèle en annexe n°2 et dont les montants sont précisés dans l'avis d'appel d'offres ;
3. L'attestation d'origine des fournitures ;
4. Une documentation technique des équipements ;
5. Une attestation de non redevabilité en original aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes (OBR) ;
6. Une attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en original ;
7. Les spécifications techniques ;

8. Le certificat d'immatriculation fiscale(NIF) ;
9. Le soumissionnaire doit avoir une adresse fixe connue ;
10. L'acte d'engagement.

Offre financière :

- L'acte de soumission ;
- Le Bordereau des prix ;
- Le délai d'exécution.

NB. L'absence ou la non-conformité de l'un de ces éléments entraînera le rejet de l'offre lors de l'analyse.

Fait à Bujumbura, le 20/04/2017

DIRECTEUR GENERAL DU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE
ET PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Dr Jean Bosco NDUWARUGIRA

